

CAP OFFICE

RAPPORT DE TRANSPARENCE 2018

PREAMBULE

Conformément à l'article R 823-21 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site Internet dans les trois mois de la clôture de l'exercice un rapport de transparence.

CAP OFFICE est un cabinet indépendant en audit, expertise comptable et conseil et ne fait parti d'aucun réseau dont les membres ont un intérêt économique commun, ni à un groupement, ni à une association technique.

DECLARATION

Je soussigné Christophe REYMOND, associé en charge de la démarche qualité au sein du cabinet CAP OFFICE, rédacteur du présent rapport déclare que :

- ✓ Le cabinet a conçu un système de contrôle qualité afin de permettre aux associés d'être en conformité avec les exigences légales et réglementaires, d'assurer au mieux la prévention des risques et la bonne exécution et qualité des missions ;
- ✓ Les informations portées dans le présent rapport décrivent fidèlement l'organisation et les procédures de la société à responsabilité limitée CAP OFFICE.

LYON, le 30 juillet 2018

Christophe REYMOND

Associé



HISTORIQUE ET ACTIVITE

La société CAP OFFICE a été créée en mai 2000. Le cabinet est animé par 4 associés avec l'appui de 20 collaborateurs. Le cabinet CAP OFFICE détient également 100% de la société OGECLYON, un cabinet d'expertise-comptable non-inscrit auprès de la CRCC de Lyon.

STRUCTURE JURIDIQUE ET CAPITAL

CAP OFFICE est une société à responsabilité limitée au capital de 404 800 €. Le capital est détenu à 100% par les quatre associés. La société est basée à Lyon dans le 9^{ième} arrondissement, 12, quai du Commerce. L'exercice social de la société commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

Les associés n'exercent leur activité de commissariat aux comptes qu'au sein d'une structure : la société à responsabilité limitée CAP OFFICE. La société CAP OFFICE détient presque exclusivement tous les mandats signés par les associés. Seuls quatre mandats sont détenus par les associés, personnes physiques.

GOVERNANCE

Le cabinet CAP OFFICE est organisé de façon collégiale autour des 4 associés, dont 3 cogérants et un associé salarié du cabinet.

Le principal organe de décision au sein de notre structure est constitué d'une assemblée générale.

GESTION DES RISQUES

- Indépendance :

Chaque année, les salariés et les associés du Cabinet CAP OFFICE signent une attestation concernant l'indépendance à laquelle est jointe la liste des mandats de Commissariat aux comptes. Chaque année, lors de la réunion du département Audit, il est rappelé les règles d'indépendance, d'incompatibilité et de secret professionnel.

Pour les mandats détenus auprès de personnes ou entités faisant appel public à l'épargne, il est fait application du principe de rotation des signataires prévu à l'Article L.821-14 du Code de Commerce. Cet élément est suivi dans chaque dossier concerné.

- Qualité :

Le cabinet est le garant de son contrôle qualité qui repose sur plusieurs critères :

- acceptation et exécution des mandats,
- respect des règles éthiques,
- compétences des collaborateurs,
- respect des procédures et de la méthodologie.

Le dernier contrôle qualité diligenté par le H3C a été effectué dans les locaux de CAP OFFICE courant novembre 2016. Ce contrôle a porté sur les rapports émis au titre des exercices clos au cours de l'année 2015 et a consisté en un contrôle global du cabinet. Le temps total consacré aux opérations de contrôle s'est élevé à 112 heures. Un nouveau contrôle diligenté par le H3C devrait intervenir courant 2019 sur les mandats signés en 2018.

Procédure de rotation des signataires des rapports

Nous organisons la rotation des signataires des rapports conformément à l'article L. 822-14 du Code de Commerce et à l'article 17 du règlement (UE) n°537/2014 du 16 avril 2014.

Pour veiller à la bonne application des principes de rotation, nous avons mis en place un processus de suivi de ces rotations.

ACTIVITE DE CONTROLE LEGAL

Liste des mandats EIP :

- **GROUPE LDLC** : Société cotée sur Euronext Compartiment C

INDICATEURS FINANCIERS DU CABINET

Les comptes clos le 30 septembre 2017 présentent un chiffre d'affaires de 1 890 K€ en progression de 9% par rapport à l'exercice 2016. Le chiffre d'affaires de l'audit légal représente 715 K€ soit 38% de l'activité totale.

Autres indicateurs : Les capitaux propres s'élèvent à 746 K€ pour un total de bilan de 1 298 K€.

RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs du cabinet et nombre d'associés :

CAP OFFICE compte (en équivalent temps plein) 20 collaborateurs dont 9 dédiés à l'activité audit. Cette équipe est renforcée par 2 collaborateurs de la filiale OGEC LYON. Les 4 associés interviennent sur des missions d'audit légal.

- Politique de formation :

Les aptitudes et les compétences sont acquises et développées par la formation professionnelle continue, l'expérience sur le terrain et l'encadrement par du personnel professionnel plus expérimenté.

Un programme de formation annuel est développé pour chaque membre du personnel selon ses besoins exprimés, le cas échéant, lors de l'entretien annuel. Les associés du cabinet respectent l'obligation de formation de 120 heures sur 3 ans. Notre cabinet porte une attention particulière à la formation adéquate des stagiaires experts comptables.

- Information sur les bases de rémunération des associés :

La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière est fonction de la réalisation des objectifs, à la fois individuels et collectifs et représente entre 7 et 12% de la rémunération globale des associés.

CONCLUSION

L'ensemble des informations fournies dans ce rapport de transparence sera régulièrement mis à jour et validé afin d'en assurer la fiabilité permanente.

Les 4 associés de CAP OFFICE :

Frédéric BOUQUOT

Fabrice GOENAGA

Christophe REYMOND

Rémi CHARNAY